



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

TRANSMIS LE 18/07/2022
REÇU LE 18/07/2022
AFFICHÉ LE 18/07/2022
NOTIFIÉ LE 19/07/2022
PUBLIÉ LE 19/07/2022
EXÉCUTOIRE LE 19/07/2022

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION N°28

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ/POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois de juillet à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

M. le Maire : Xavier MELKI.

Mesdames et Messieurs les Adjointes (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Étienne LE BÉCHEC.

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux (*) : Laurie DODIN, Franck GAILLARD, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Maryem EL AMRANI, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Rachel SABATIER-GIRAULT, Marion WERNER, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Marc SCHWEITZER, Pasionaria ENEDAGUILA.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE :

Madame la Conseillère Municipale et Monsieur le Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER, Océane USTASE.

ABSENTS (donnent pouvoir à) :

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Xavier DUBOURG : Marie-Christine CAVECCHI
Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO : Frédéric LÉPRON
Patrick BOULLÉ : Dominique ASARO
Ginette FIFI-LOYALE : Claire LE BERRE
Thierry BILLARAND : Alain VERBRUGGHE
Henri FERNANDEZ : Xavier MELKI
Stéphane VERNEREY : Nadine SENSE
Roland CHANUDET : Étienne LE BÉCHEC
Valentin BARTECKI : Mohamed BANNOU
Florence DECOURTY : Laurie DODIN

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE :

Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! :

Françoise MENDY-LASCOT : Vincent MULOT

Secrétaire de séance :

Sabrina FORTUNATO

Le Conseil Municipal, convoqué le 29 juin 2022, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2022 DÉLIBÉRATION n°28

OBJET : INTERCOMMUNALITÉ/POLITIQUE DE LA VILLE – APPROBATION DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Le Conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1111-2,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de Programmation pour la ville et la cohésion urbaine et notamment son article 11,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la Politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015 relatif au rapport sur la mise en œuvre de la Politique de la ville prévu aux articles L.1111-2 et L1811-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la signature du Contrat de Ville Intercommunal en date du 23 juin 2015,

VU la signature d'un avenant au Contrat de Ville Intercommunal 2015-2022 en date du 22 juin 2020,

CONSIDÉRANT que par décret susvisé n° 2014-1750, les quartiers de la Mare des Noues (QP095022), Montédour (QP095023) et Fontaine Bertin (QP095027), ont été définis comme quartiers prioritaires de la Politique de la ville,

CONSIDÉRANT qu'à ce titre, ces quartiers entrent dans le champ d'application de la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 fixant les principes de la nouvelle Politique de la Ville et les nouveaux Contrats de Ville, qui en sont le cadre d'action,

CONSIDÉRANT que par décret susvisé n° 2015-1118, dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale signataires d'un contrat de ville, le maire et le président de l'EPCI sont tenus de présenter annuellement à leur assemblée délibérante respective un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la Ville,



Ville de Franconville la Garenne (95130)
Service Politique de la Ville/Maisons de proximité

Question n°28 du CM en date du 16/06/2022 – P 2/2

CONSIDÉRANT que le projet de rapport est soumis pour avis aux conseils municipaux et conseils citoyens de chacun des quartiers prioritaires selon les modalités prévues par la délibération de l'établissement public de coopération intercommunale,

CONSIDÉRANT le projet de rapport ci-annexé,

APRÈS l'avis des Commissions Social/Handicap/Politique de la Ville du 20 juin 2022, « Finances/Administration Générale/Santé/Intercommunalité » du 27 juin 2022,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

Article 1^{er} : **PREND ACTE** du projet de rapport annuel, ainsi que tout document s'y rapportant.

Article 2 : **PRÉCISE** que la présente délibération sera notifiée au Président de la Communauté d'Agglomération Val Parisis.

Article 3 : **PRÉCISE** qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 4 : **PRÉCISE** que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

PREND ACTE

Pour : / voix

Contre : / voix

Abstention : / voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville
Conseiller Régional d'Ile-De-France

Caractère Exécutoire

Par délégué

Yves Dominique Abo
Le 19 juillet 2022



Acte à classer

DEL05072022Q28

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2022-07-18T19-03-04.00 (MI238829535)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20220705-DEL05072022Q28-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : INTERCOMMUNALITÉ/POLITIQUE DE LA VILLE - APPROBATION
DU PROJET DE RAPPORT ANNUEL SUR LA MISE EN OEUVRE DE
LA POLITIQUE DE LA VILLE AU TITRE DE L'EXERCICE 2021.

Date de décision : 05/07/2022



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.7. Intercommunalite

Acte : 28 - PDV - Approbation 2021.PDF Multicanal : Non

Pièces jointes :

28 - PDV - PJ Projet
RA 2021 VF2.PDF

Type PJ : 21_RP - Rapport de présentation

[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 18/07/22 à 19:03

Date 18/07/22 à 19:03

Date 18/07/22 à 19:11

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha